

# PROJET PEDAGOGIQUE

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3-17 ans**

**Du 10 septembre 2025 au 31 août 2026**



# SOMMAIRE

1. L'ACCUEIL DE LOISIRS p1
  - Présentation du centre
  - Présentation de l'accueil de loisirs
  - Le public
  
2. LES INTENTIONS EDUCATIVES ET LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES p2
  - Les intentions éducatives
  - Objectifs pédagogiques
  
3. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT p4
  - ALSH « classique »
  - ALSH hors les murs
  - Les activités
  - Les espaces d'expression
  - L'hygiène et le suivi
  - Les repas
  - Les temps calmes et le repos
  - L'accueil
  - L'équipe
  - Formation et réunion
  - Outils d'évaluation

## **1. L'ACCUEIL DE LOISIRS**

### ➤ Présentation du centre

Le Centre Socioculturel des Moulins est une association loi 1901, ayant obtenu un agrément de centre social auprès de la CAF.

Son territoire d'intervention concerne les quartiers de Mérande, Joppet, Les Monts, Les Martinettes, Faubourg Nézin, le Peney.

La population de ce secteur d'intervention est relativement mixte socialement. Le quartier de Mérande a été classé politique de la ville, en veille active lors de l'élaboration du dernier Contrat de Ville impactant le territoire (2024).

### ➤ Présentation de l'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement se décline en 2 espaces :

- L'Accueil de Loisirs « classique » dans les locaux du centre (3 à 14 ans)
- L'Accueil de Loisirs « animation de rue » (6 à 17 ans).

Les locaux de l'Accueil de Loisirs se situent dans le centre, sur le quartier de Mérande. L'animation de rue a lieu dans différents quartiers : Mérande, Joppet. Le but est d'aller à la rencontre des habitants sur leur territoire.

### ➤ Le public

L'Accueil de loisirs peut accueillir 60 enfants, répartis comme suit :

- 16 enfants de 3 à 5 ans
- 24 enfants de 6 à 10 ans
- 20 enfants de 10 à 17 ans.

## 2. LES INTENTIONS EDUCATIVES ET LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

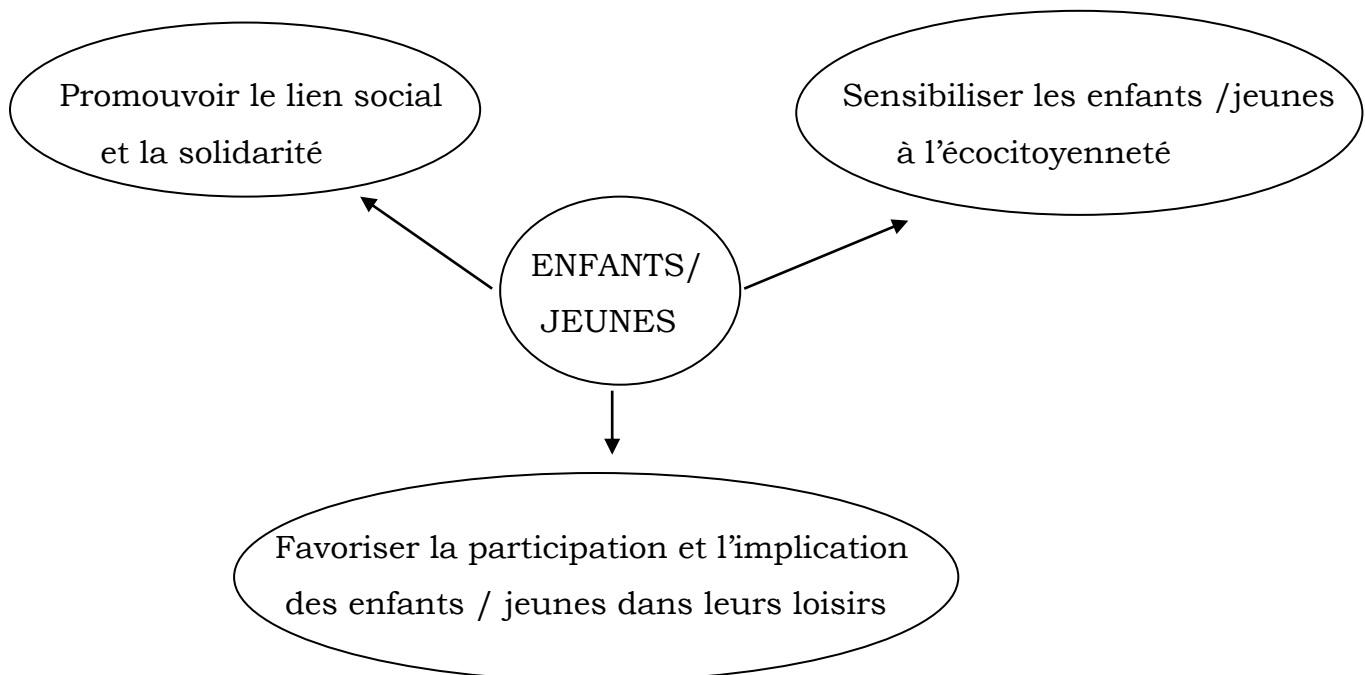
Le projet pédagogique a été élaboré en référence au projet éducatif du centre social et en cohérence avec les travaux menés quant à l'élaboration du projet éducatif de territoire de la ville de Chambéry.

### ➤ Les intentions éducatives

Le projet éducatif définit les orientations éducatives, ces orientations s'articulent autour de 3 axes :

- Favoriser l'épanouissement de chaque enfant/jeune
- Promouvoir les valeurs de respect, solidarité, tolérance et de dynamiques collectives
- Participer à l'éducation des enfants et des jeunes à la transition écologique

### ➤ Objectifs pédagogiques



<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
Promouvoir le lien social et la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire que chaque enfant/jeune puisse trouver sa place au sein du groupe</li> <li>- Permettre un accueil adapté et inclusif des enfants à besoins spécifiques par la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (rencontre avec la famille en amont, identification des besoins, mise en place d'outils, évaluation...)</li> <li>- Mettre en place des actions intergénérationnelles et autour de la diversité culturelle</li> <li>- Proposer des animations inter-groupes ou avec d'autres partenaires</li> </ul>
Favoriser la participation et l'implication des enfants/jeunes dans leurs loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aller vers, aller à la rencontre des enfants/jeunes sur leur territoire pour faciliter l'interconnaissance</li> <li>- Rendre les enfants/jeunes acteurs de leur programmation</li> <li>- Impliquer les enfants/jeunes à la construction de projets ou actions spécifiques</li> <li>- Susciter les prises d'initiatives</li> </ul>
Sensibiliser les enfants / jeunes à l'écocitoyenneté *	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des outils et des ateliers de sensibilisation sur différents thèmes</li> <li>- Proposer des animations écoresponsables</li> <li>- Travailler avec des partenaires sur les questions liées à l'environnement</li> </ul>

\* Ecocitoyenneté = « C'est un ensemble de fonctionnements, d'objectifs et d'actions qui visent à changer les comportements individuels et collectifs pour un meilleur respect de notre environnement et la préservation des ressources »

### **3. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

#### ➤ L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « classique »

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « classique » accueille les enfants de 3 à 14 ans dans les locaux du centre. Les enfants sont répartis par tranches d'âge (3/5 ans, 6/9 ans, 10/14 ans) dans des salles spécifiques.

L'ALSH est ouvert les mercredis, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Nous accueillons les enfants de manière échelonnée le matin et l'après-midi, ce qui permet d'avoir un contact privilégié avec l'enfant et sa famille. Ensuite, les enfants se répartissent dans leurs salles afin de présenter le déroulement de la demi-journée. Un bilan est réalisé avec les enfants en fin d'activité.

Voici les horaires pour l'ALSH « classique » :

7h30 – 8h00	Garderie du matin
8h00 – 9h00	Accueil échelonné – jeux calmes
9h00 – 9h15	Accueil collectif – Présentation de la journée
9h15 – 11h00	Activités / jeux libres
11h30 – 12h00	Hygiène / Temps « calme-libre » / Espace d'expression du matin
11h30-12h00	Départ échelonné.
11h45	Départ pour la cantine.
12h00 – 12h45	Repas
13h00 – 14h00	Temps calme
13h30-14h00	Accueil échelonné
14h00 – 14h15	Accueil collectif – Présentation de l'après-midi
14h15 – 16h00	Activités / jeux libres
16h00 – 16h15	Hygiène – installation du goûter
16h15-16h45	Goûter
16h45-17h30	Espace d'expression / jeux calmes
17h30-18h00	Départ échelonné des enfants

18h00-18h30	Garderie du soir
-------------	------------------

➤ L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « animation de rue »

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « animation de rue » accueille des enfants de 6 à 17 ans sur l'espace public, sur les quartiers de Mérande et Joppet. L'animation de rue fonctionne en période scolaire les mercredis et samedis, en période de vacances scolaires du lundi au vendredi.

Les enfants/jeunes sont investis sur l'aménagement de l'espace et le rangement

L'animation de rue jeunesse à destination des 10-17 ans ouvre aussi un espace de rencontre et d'échange autour d'activités et de construction de projets les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, sur des sorties que nous appelons « Pick and Go ».

Les horaires de l'ALSH « animation de rue » des mercredis et des samedis, sont :

14h00 – 14h30	Accueil
14h30-16h45	Activités
16h45-17h30	Fin d'activité Espace d'expression de l'après-midi Rangement

Voici les horaires de l'ALSH « animation de rue » des vacances scolaires :

14h00 – 14h30	Accueil
14h30-16h45	Activités
16h45-17h30	Fin d'activité Espace d'expression de l'après-midi Rangement

Ces horaires peuvent être soumis à des modifications.

## ➤ Les activités

Les activités participent au développement et à la construction des enfants, des jeunes. Elles leur permettent de :

- Découvrir et s'approprier leur environnement (le centre, le quartier, etc.) ;
- Entrer en relations avec les autres ;
- S'exprimer ;
- Répondre à un besoin vital au même titre que l'alimentation et le repos ;
- Éprouver du plaisir ;
- Découvrir de nouvelles techniques, matériaux, jeux, etc.

Nous souhaitons investir les enfants et les jeunes dans l'organisation des activités.

Les activités proposées sont variées, elles sont de nature physique et sportive, manuelle, scientifique, culturelle, d'expression, autour de l'environnement, etc. Elles se pratiquent soit au centre, soit à l'extérieur. Des intervenants spécialisés peuvent encadrer certaines activités, conformément à la réglementation en vigueur.

Des projets spécifiques sont également mis en place sur du court, moyen ou long terme. C'est le cas de la saison culturelle, partenariat entre les centres de loisirs de Chambéry. Les enfants, pendant quelques mois voire une année, découvrent une activité ou un ensemble de pratiques liés à un thème. Par exemple, l'année 2025/2026, les enfants vont découvrir l'univers de la danse.

D'autres projets spécifiques sont en lien avec des partenaires présents sur notre territoire. Avec le foyer logement « Ma Joie », nous organisons des rencontres intergénérationnelles. Ces rencontres permettent de favoriser la transmission et l'échange.

Des séjours sont aussi réalisés auprès des 6-17 ans sur des périodes variées, en général l'été, dans des hébergements « en dur » ou en camping.

Chaque activité ou séjour est organisé dans le respect du rythme des enfants/jeunes, et conformément à la réglementation en vigueur.

### ➤ Espaces d'expression

Des espaces d'expression sont mis en place de manière formelle où les enfants, à travers des outils, partagent ce qu'ils souhaitent exprimer.

Ce sont aussi des temps de régulation et de réorganisation de la vie collective où les règles de vie évoluent et se construisent collectivement.

Au-delà de ces espaces, les animateurs sont attentifs aux demandes des enfants/jeunes.

### ➤ Hygiène et suivi sanitaire

Chaque animateur est informé des problèmes de santé des enfants par le biais des fiches sanitaires. Une trousse à pharmacie est mise à disposition sur tous les groupes. Les animateurs gèrent directement leur trousse, la complètent en cas de besoin et s'occupent de la bobologie quotidienne.

L'équipe d'animation sera vigilante à l'hygiène, et notamment le lavage des mains indispensable au respect de soi et des autres, à la non-prolifération des virus et bactéries. Les animateurs veilleront que chaque enfant soit rendu « propre » à ses parents ; cela reflète aussi l'image du centre.

Nous accueillons des enfants à besoins spécifiques. Au moment de l'inscription de l'enfant / jeune, nous prenons un temps d'échanges avec l'enfant / jeune et sa famille afin d'échanger sur ses besoins et comment le centre pourra y répondre de manière respectueuse pour l'enfant et le reste du groupe. Des points réguliers avec les parents ont lieu pour adapter, ou mettre en place des outils personnalisés.

### ➤ Les repas

Les enfants déjeunent le midi au restaurant scolaire de l'école Simone Veil. Les menus sont élaborés par une diététicienne et sont préparés par la cuisine centrale de Sodexo. Les familles ont le choix sur le type de menu : avec ou sans viande. Ce choix est indiqué dans le dossier d'inscription. Les pique-nique lors des sorties sont fournis par les familles.

Les animateurs, sur ces temps, :

- Permettent aux enfants de manger au calme et de manger suffisamment ;
- Apprennent aux enfants à respecter la nourriture, le matériel, soi et les autres ;
- Favorisent les échanges ;
- Créent des espaces autonomes où les enfants « gèrent » leur table.

Ce sont des temps de vie collective.

### ➤ Temps calmes et repos

Les temps calmes sont des moments essentiels, nécessaires aux besoins des enfants. Ils sont mis en place régulièrement. Ces temps permettent aux enfants de se poser, se reposer dans une ambiance calme. Ils prennent une forme différente en fonction de l'âge des enfants et du moment.

### ➤ L'accueil

L'accueil des familles est la première étape. C'est un élément clé où nous prenons le temps d'échanger avec les parents, aussi bien sur le fonctionnement, que sur les besoins de l'enfant.

L'accueil est une étape clé qui permet aux enfants d'intégrer un groupe suivant leur propre rythme. Pour cette raison, l'accueil échelonné permet d'individualiser les relations.

C'est aussi un espace d'échanges entre les familles et l'équipe pédagogique, de transmission d'informations, tout cela dans l'intérêt des enfants.

### ➤ L'équipe pédagogique

#### **Constitution**

L'équipe pédagogique est composée de l'équipe de direction, de l'équipe d'animation et de l'équipe « technique ». Elle regroupe :

- 1 directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- 1 adjointe de direction Accueil de Loisirs Sans Hébergement

- 2 animateurs permanents :
  - 1 animateur bibliothèque Moulin aux Livres
  - 1 animateur jeunesse
- 8 animateurs vacataires (en fonction du nombre d'enfants) :
  - 2 animateurs pour le groupe 3-5 ans.
  - 3 animateurs pour le groupe 6-9 ans.
  - 2 animateurs pour le groupe 10-14 ans
  - 1 animateur renfort.
- le personnel technique :
  - 2 agents de service (mis à disposition par la ville),
  - 1 agent d'entretien, responsable de la logistique
- les bénévoles : des parents et d'autres adultes référents d'actions du Centre social en fonction des actions

### **Rôle de chacun**

L'équipe est le moteur de la construction et la mise en place du projet pédagogique avec des missions différentes.

L'équipe de direction :

- garantit la sécurité physique, morale et affective des enfants / jeunes ;
- coordonne les animateurs ;
- gère les tâches administratives ;
- assure le respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
- est l'intermédiaire entre les enfants, les familles et l'équipe d'animation ;
- permet la formation et l'information des animateurs...

L'équipe d'animation :

- anime des temps d'activités et des temps de vie collective ;
- assure le suivi sanitaire des enfants ;
- veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants / jeunes par leur présence continue ;
- travaille en équipe ;
- associe les enfants / jeunes à l'organisation de la vie collective ;
- accueille les enfants et les familles...

Les agents de service :

- disposent les tables de manière à créer une ambiance conviviale ;
- préparent les plats de manière à donner envie aux enfants et à apprécier ce qu'ils mangent ;
- appliquent les normes d'hygiène et de sécurité (méthode et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments HACCP).

L'agent d'entretien :

- participe à l'entretien et au ménage des locaux.

Le travail de chacun devra être respecté.

### ➤ Formation et réunion

L'intérêt d'un travail d'équipe est la complémentarité des acteurs, le partage des expériences et connaissances. Se former, être déformé(e), avancer ensemble et individuellement, cela fait partie de l'animation. Chaque personne a le droit d'évoluer professionnellement.

Des réunions sont organisées régulièrement afin d'analyser notre travail au regard du projet pédagogique. Ces temps permettent de :

- préparer les activités ;
- évaluer les activités ;
- échanger sur les enfants / jeunes pour mieux répondre à leurs besoins et attentes ;
- trouver des solutions ensemble.

Nous accueillons aussi des stagiaires (BAFA, BAFD, BPJEPS, CAP Petite Enfance, etc.) autour de leur projet professionnel. Une grille d'évaluation construite avec les stagiaires en amont du stage permet le suivi, l'évaluation et la validation.

## ➤ Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique se fait régulièrement afin de proposer des évolutions, des adaptations, et des améliorations en référence au projet éducatif. Sur chaque période de vacances, le projet pédagogique est rediscuté et il est susceptible d'être modifié.

Cette évaluation se fait par différents outils :

- Des réunions régulières (1 fois par semaine le mercredi).
- Des bilans réguliers par période (2 mois)